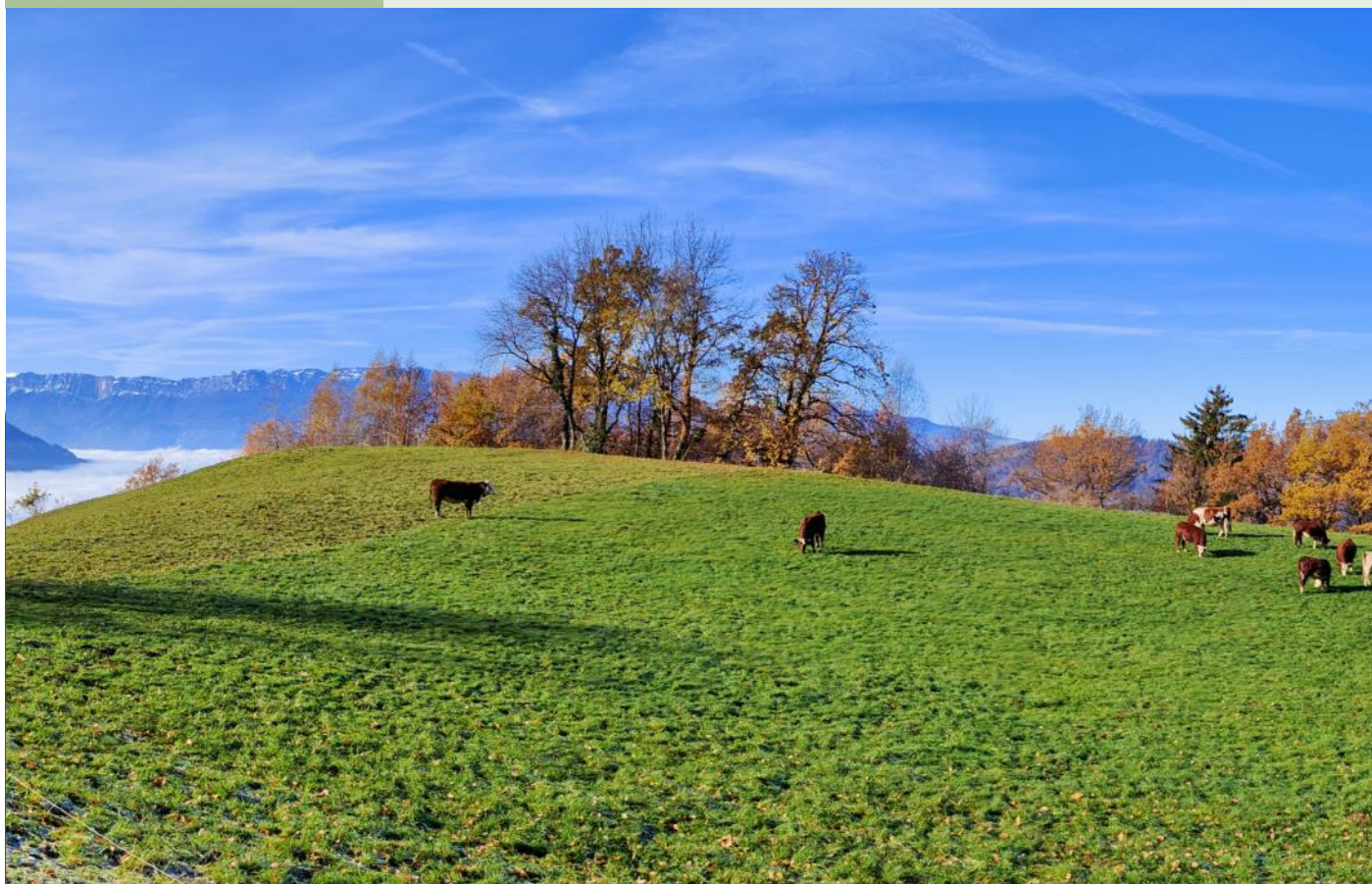


Tout ce qui se passe à LA TABLE est dans

CARTES SUR

TABLE



Paysage d'automne, La Table, en direction d'Étable, sous le Pic de l'Huile

Sommaire :

Le mot du maire	p 2
Commémorations	p 3
Le Budget	p 4 et 5
L'Etat Civil	p 6 et 7
Vie communale	p 8 à 9
Les écoles	p 10 à 11
Les travaux 2022	p 12 et 15
Les travaux 2023	p 16
La forêt	p 17
Urbanisme	p 18 et 19
Biodiversité	p 20
La faune sauvage	p 21
Les Associations	p 22 et 23
Les manifestations	p 24 et 25
Coeur de Savoie	p 26
SIBRECSA	p 27
Les dernières années de l'école à La Table	p 28 et 29
La recette	p 30
Info pratiques	p 31 et 32

Remerciements

Rédaction: Claude Bauer, Jean Caillet, Patrice Chappellet, Jean-François Claraz, Michel Foray, Christiane Girard, Françoise Ladoux, Claudine Perrin, Geoffrey Thomas.

Mise en page: Anne-Claude BURILLIER (Mairie de La Table)

Remerciements à tous ceux qui ont collaboré à ce numéro.

Crédit Photo: Claude Bauer, Pascal Bordenave, Jean-François Claraz, Claudine Perrin, Brigitte Mauraz, Mairie de La Table,

Tirage: 350 exemplaires

MAIRIE DE LA TABLE



Ouverture au public
et permanence des élus

Mardi et jeudi :
Après-midi 14h à 17h30

En dehors de ces horaires,
Nous vous invitons à prendre rendez-vous

Accueil téléphonique
tous les jours sauf mercredi 14h à 17h45

FERMÉ LE MERCREDI
04.79.65.00.00



Mot du Maire



« La priorité majeure demeure la distribution de l'eau potable »

Tablerains, Tableraines,

Quand allons-nous retrouver une lueur d'optimisme? La question est légitime...

Après la pandémie de la COVID et ses vagues successives non achevées qui ne demandent qu'à reprendre force et vigueur, voici que la guerre éclate entre voisins aux portes de l'Europe. Les conséquences ont été immédiatement perceptibles avec la crise de l'énergie et une reprise brutale de l'inflation. Au plan national, avec la confirmation du président sortant n'a pas amené à l'Assemblée Nationale une majorité absolue en soutien sur ses projets et obligeant la cheffe du gouvernement à faire usage du 49.3 à répétition.

Le pays a été particulièrement impacté par une canicule pire que celles de 1976 et 2003 dès le printemps avec son cortège de restric-

tions qui doit nous interpellier sur nos modes de vie.

Localement, les chantiers entrepris avancent au ralenti, toujours en fonction des aides de nature diverses.

La priorité majeure demeure la distribution de l'eau potable avec le maillage de réseaux et la réalisation des périmètres de protection des captages... et l'intégration urgente au syndicat... sauf volte-face ou exigence exorbitante. Il faut savoir qu'actuellement, 80% de l'eau distribuée par la commune émane du syndicat (voir page 9). L'aménagement de la desserte forestière avec le reprofilage du chemin du Codra. La végétalisation des allées du cimetière pour être en conformité avec le non usage des pesticides. Le classement des archives et leur tri avec l'aide du Centre de Gestion de la Savoie. L'acquisition d'une épareuse en remplacement d'un matériel en

fin de vie.

Pour 2023, la mise aux normes de la défense incendie, les mesures de sauvegarde des ponts après leur inspection, l'acquisition de la propriété Vuillermet et l'installation de la fibre par Savoie Connectée, le projet biodiversité avec Cœur de Savoie (dont la mise en place d'un verger communal, un hôtel à insectes et l'ensemencement de plantes mellifères et des inventaires).

À tous les bénévoles qui ont participé au bien vivre ensemble: Merci !

Mes remerciements vont aussi tout particulièrement à l'ensemble des élus au personnel municipal qui s'investissent au quotidien et se joignent à moi pour vous adresser tous leurs vœux de bonne et heureuse année.

Jean-François CLARAZ

DÉLIBÉRATIONS ET PROCÈS VERBAL DE SÉANCE, QU'EST-CE QUI CHANGE?



L'affichage des comptes-rendus est fait après validation au conseil suivant

Sur le panneau extérieur de la mairie, le site internet et panneau pocket.

À partir du 1er juillet prochain, les règles de publicité des actes des collectivités territoriales évoluent.

[L'ordonnance n° 2021-1310](#)

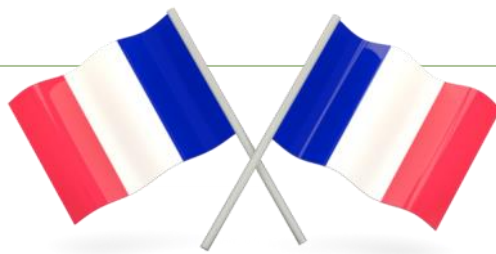
et [le décret n° 2021-1311](#)

du 7 octobre 2021 indique en effet que, dans les communes de plus de 3500 habitants, celle-ci se fera désormais exclusivement par voie électronique, tandis que les communes de moins de 3500 habitants conservent le choix entre affichage, publication sur papier ou publication sous forme électronique. Rappelons que le respect des règles de publicité des actes est essentiel, dans la mesure où il conditionne leur entrée en vigueur.

Par délibération 2022.03.05 du 3 juin 2022, le Conseil municipal de la Table a fait le choix de maintenir l'affichage sur les panneaux municipaux, l'entrée en vigueur des délibérations se fait donc dès affichage sur le panneau extérieur de la Mairie (la liste des délibérations et publiée en parallèle sur le site internet de la commune et panneau pocket.

Pour ce qui est des comptes-rendus, celui-ci devient procès-verbal; il est rédigé par le secrétaire de séance et devient le seul document officiel par lequel sont retranscrits et conservés les échanges et décisions des

assemblées délibérantes locales. Il n'est plus affiché dans la semaine qui suit le conseil car il doit être arrêté, c'est-à-dire validé, au commencement de la séance suivante puis signé par le président et le secrétaire. Son affichage n'est plus obligatoire, mais, conscient que le procès verbal permet aux administrés d'être informés de ce qui se passe sur la commune, celui-ci sera maintenu à minima sur l'affichage extérieur de la mairie, le site internet, panneau pocket et dans la mesure du possible, dans les hameaux.



8 MAI 2022

11 NOVEMBRE 2022

Crédit photo Brigitte MAURAZ



REMISE DU DIPLÔME D'HONNEUR DE PORTEUR DE DRAPEAU DES ANCIENS COMBATTANTS À MARIUS MICHELLAND



Hautement symbolique, la mission du Porte Drapeau est de rendre hommage avec dignité aux anciens combattants, aux disparus et aux serviteurs de la Nation

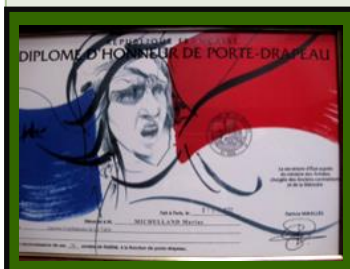
Pilier du protocole Républicain, sa présence aux cérémonies commémoratives en assure le caractère solennel.

Le diplôme d'honneur de porte drapeau a été accordé par décision préfectorale N°73/068 en date du 04 novembre 2022 à Marius Michelland.

Cette décision récompense 20 ans de service en qualité de porteur de drapeau des anciens

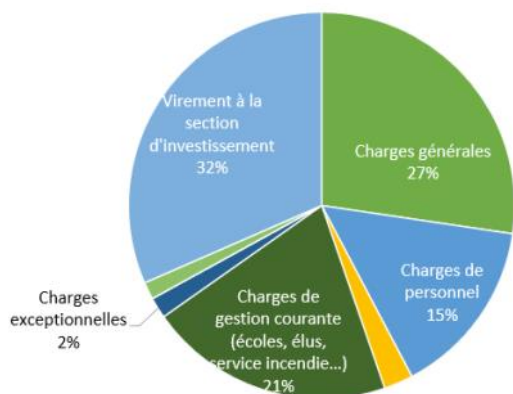
combattants de la commune de La Table.

Cette décision sera insérée dans la promotion à paraître au bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses de la Préfecture.

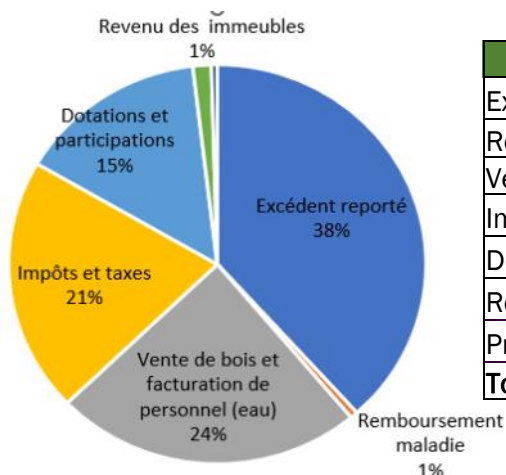


BUDGET 2022

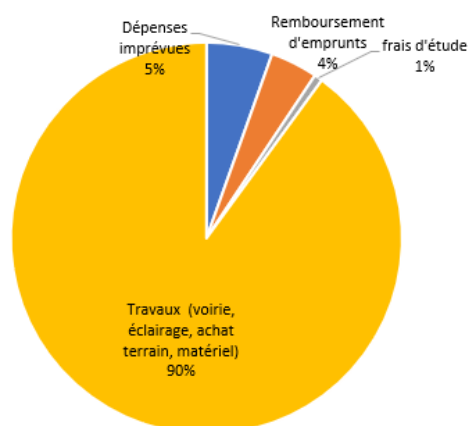
Section Fonctionnement du Budget Communal



Fonctionnement Budget Communal Dépenses	
Charges générales	235500.00
Charges de personnel	128600.00
Atténuation de produit	21000.00
Charges de gestion courante (écoles, élus, service incendie...)	176934.72
Charges exceptionnelles	15200.00
Charges d'intérêts	16.00
Amortissements	12435.00
Virement à la section d'investissement	271752.47
Total	861438.19

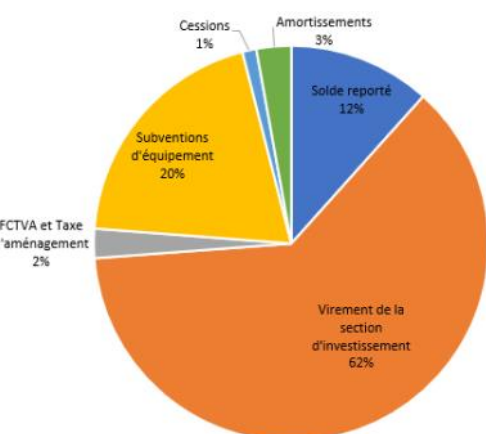


Fonctionnement Budget Communal Recettes	
Excédent reporté	330245.99
Remboursement maladie	5000
Vente de bois et facturation de personnel (eau)	205600
Impôts et taxes	177600
Dotations et participations	126780
Revenu des immeubles	12312.2
Produits exceptionnels	3900
Total	861438.2



Section Investissement du Budget Communal

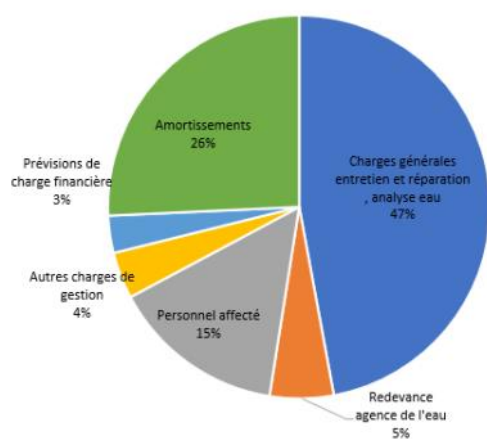
Investissement Dépenses	
Dépenses imprévues	24000
Remboursement d'emprunts	17200
frais d'étude	3000
Travaux (voirie, éclairage, achat terrain, matériel)	395929
Total	440129



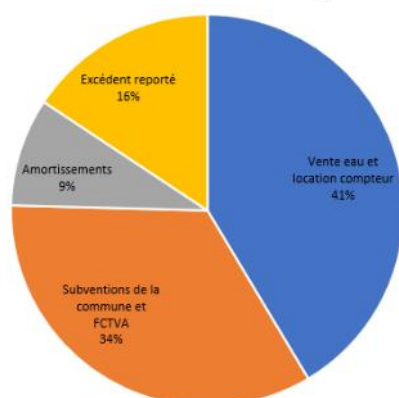
Investissement Recettes	
Solde reporté	50892
Virement de la section d'investissement	271752
FCTVA et Taxe d'aménagement	10500
Subventions d'équipement	83550
Cessions	5000
Amortissements	12435
Total	440129

BUDGET 2022

Section fonctionnement du Budget Eau

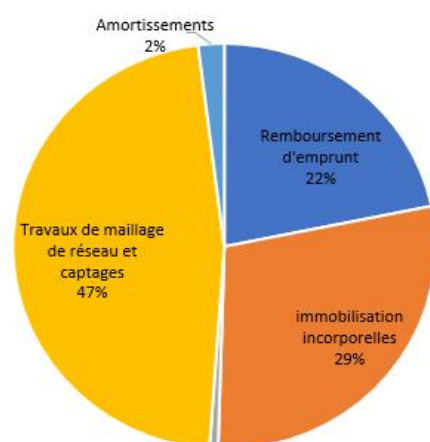


Fonctionnement eau Dépenses	
Charges générales entretien et réparation , analyse eau	48000
Redevance agence de l'eau	5500
Personnel affecté	15000
Autres charges de gestion	4000
Prévisions de charge financière	3200
Amortissements	26221
Total	101921

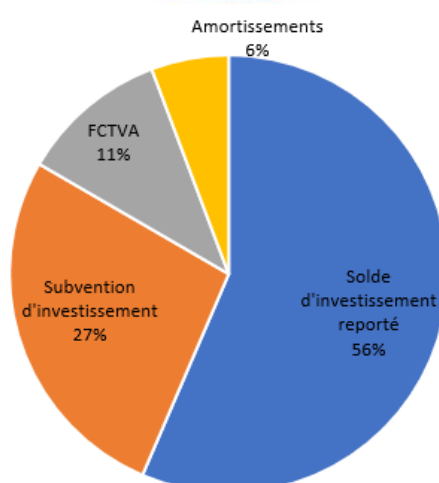


Fonctionnement eau Recettes	
Vente eau et location compteur	42250
Subventions de la commune et FCTVA	34633
Amortissements	9091
Excédent reporté	15947
Total	101921

Section Investissement du Budget Eau



Investissement eau Dépenses	
Remboursement d'emprunt	100000
immobilisation incorporelles	131460
Frais d'études	3000
Travaux de maillage de réseau et captages	215000
Amortissements	9091
Total	458551



Investissement eau Recettes	
Solde d'investissement reporté	258830
Subvention d'investissement	123500
FCTVA	50000
Amortissements	26221
Total	458551

Encours de la dette au 31 décembre 2022

Prêt année de souscription	Montant souscrit	Capital restant 31.12.2021	Échéance en
Achat Tracteur—2018	96 000 €	16 197 €	janv-23
Maillage prêt CT- 2021	190 000 €	100 000 €	nov-23
Maillage prêt LT-2021	192 000 €	183 102 €	nov-41



Nos nouveaux nés

Maxine DUFAUD-DURAND (Les Barraques)	le 21 février
Azel PASSEPORT (L'Etraz)	le 26 avril
Elora FOLLONI NAWABI (Le Mollard)	le 05 mai
Léo GAUCI (Les Landaz)	le 08 août
Paul CLARA : (Le Villard)	le 12 août

Ils nous ont quittés cette année

Jean BONNET (La Martinette)	le 15 janvier
Michel PERRAZ (Le Defay)	le 02 février
VUILLERMET Marcelle née Landaz (La Martinette)	le 26 mars
Nathalie TADDEI née Battocchio (Les Curtets)	le 31 mai
Cédric GERMANAZ (Les Curtets)	le 14 Juin
André SEGAUD (Les Etelles)	le 20 novembre
Antoine AUDERMATTE (Les Curtets)	le 28 novembre



Michel PERRAZ nous a quitté à l'âge de 75 ans, il a participé activement avec dévouement et bonne humeur aux festivités de la commune. Nos aînés se souviendront longtemps des brioches et autres panettonnes, réalisés par ses soins et servis lors des goûters de fin d'année.





Les mariages

Crédit photo Brigitte MAURAZ



Guillaume DURAND et Christelle GUINAND

Le 09 juillet 2022



Romain GOTTELAND et Aurélie FOREST

Le 23 juillet 2022



Arnaud THOMAS et Noémie SALLES

Le 13 août 2022



Guillaume CUITOT et Marie GROSSEUX

Le 13 août 2022



Damien PASSEPORT et Charlene DUBOIS

Le 24 septembre 2022

ACTION SOCIALE

La Commission d'Action Sociale s'est réunie le mardi 25 octobre 2022.

Le choix de 2021 ayant été concluant, la Commission d'Action Sociale a retenu d'offrir à nouveau un colis garni. Achat auprès du Caveau de la Savoyarde à

Montmélian. Il a été décidé de ne pas organiser de goûter pour ce Noël 2022 du fait de la COVID encore bien présente.

La distribution a été assurée par les membres de la Commission d'Action Sociale et les élus.

Colis Couple



CHANTIERS JEUNES

La commune a accueilli du 13 au 23 juillet, 4 jeunes de Cœur de Savoie qui ont participé à divers chantiers sur la commune: entretien des arrêts de bus, désherbage du cimetière, nettoyage et la-

sure des tables du villard et du chef-lieu. La commune a été très satisfaite de ce chantier et souhaite réitérer l'expérience l'année prochaine.

DEMOLITION PROCHAINE D'UNE MAISON AU CHEF-LIEU

Dans le cadre de sa compétence « Logement et Cadre de Vie » et des pouvoirs de police qui en découlent (police de lutte contre le péril et police de la sécurité et de la salubrité des immeubles, locaux et installations.), c'est la Communauté de communes Cœur de Savoie qui

suit les dossiers concernant l'habitat. En 2019, une procédure a été engagée pour la mise en péril d'une maison en ruine, route de Lonsemard au Chef-Lieu, puis l'autorisation de procéder à la démolition a été signée le 4 mai 2021. Les devis étant signés, la démolition devrait avoir lieu prochainement.



LA FIBRE?

Malheureusement, rien de nouveau de ce côté-là encore cette année. Une armoire de rue a été installée en début d'année 2022 au

Chef-Lieu, mais celle-ci et depuis, vide de tout câbles....

En espérant que la situation évolue rapidement en 2023

Tarification du service Eau pour 2023

Abonnement : 30.00 €

Location de compteur : 20,00 €

Prix du m3 d'eau : 1,48€

Les taxes de l'agence de l'eau (pollution domestique et préservation de la ressource en eau), ne sont pas comprises

Le rapport annuel sur la qualité du service public de l'eau potable est consultable en mairie et sur le site internet de la commune. <http://latable-savoie.com/eau/>

Nouvellement installé?
Pensez à venir signer votre contrat

Renseignements en Mairie

L'eau Potable à La Table, un enjeu de gestion

Depuis les orages de juillet et août 2017 ayant abaissé le lit du ruisseau de 1.50m jusqu'au niveau du rocher, le captage de Champenet n'est plus opérationnel.

Une adaptation de fortune a permis de poursuivre l'alimentation du réseau principal de la Commune. Parallèlement un maillage avec le réseau du syndicat des eaux de la Rochette a été entrepris et la connexion est opérationnelle

depuis l'été dernier. Toutefois cette distribution ne donne pas satisfaction, une turbidité importante a été constatée sur cette partie du réseau due à l'agressivité mécanique de l'eau émanant du captage des «Quinquins» sur la commune du Bourget-en-Huile. Après plusieurs interventions au niveau des poteaux incendie sans résultats durables, il a été décidé d'installer quatre purges à demeure

sur une partie du réseau: au Verdelet, au Mollard, aux Vérollets et au Mât.

En espérant que cette dernière intervention apporte une solution durable à ces désagréments.

Une réunion d'information sur la question de l'eau potable sera programmée en début d'année 2023.

« La gestion de l'eau potable demeure le souci récurrent de la Commune »

La sécheresse

Aux problèmes de qualité de l'eau s'est ajouté cette année le problème de la sécheresse.

L'été particulièrement chaud, le manque criant de précipitations ont fortement impacté notre ressource en eau.

Au cours de l'été, les bassins qui ne servent pas de purge au réseau d'eau potable ont été fermés et les mesures

de restriction d'eau préconisées par la Préfecture, mises en œuvre. Nous avons constaté, en août, une forte baisse du débit de nos sources et notamment celle de la Tovire qui a cessé de couler au bassin entre la Provenchère et le Mollard mi-août pour ne reprendre que début décembre.

Alain Cuquat en a profité

pour dégager le bassin, (l'un des plus anciens de la commune) enseveli sous plusieurs dizaines de centimètres de tuf.

Cette situation nous appelle à la vigilance et à la modération dans notre consommation d'eau.

Le bassin de la Tovire



Au 08/12/2022, le département est toujours en "vigilance" sécheresse

GROUPE SCOLAIRE DE PRESLE

RENTREE 2022-2023 - Effectifs : **46 élèves** dont 10 enfants de la Commune de LA TABLE

2021-2022 – Projets réalisés

- De la préhistoire à l'anti-quité de manière interdisciplinaire.
- cérémonie du 11 novembre : Les

grands ont lu des lettres de poilus pendant la cérémonie et ont chanté la Marseillaise.

Chaque année les élèves prennent

beaucoup de plaisir à préparer en classe leur intervention .

- Confection de cartes de vœux pour les personnes âgées :

- Goûter de Noël , les enfants ont ouvert leurs ca-

deaux (financés par la coopérative scolaire). Le goûter , offert par la mairie, a clôturé cette journée.

- Sortie au cinéma d'Allevard : trois sorties dans l'année.

- Cycle patin à glace : 5 séances. Le cycle s'est très bien déroulé. Les élèves ont appris à s'adapter à un nouvel environnement : la glace.

- Le projet de classe de découverte a été annulé mais une partie du projet a été maintenue à l'école car le studio Patamm a accepté d'intervenir en classe sur le cinéma d'animation. Les enfants ont écrit une histoire sur le thème du voyage dans le temps , ils ont ensuite créé les décors et les personnages afin de réaliser un petit film d'animation en pâte à modeler.

2022-2023 - Projets à venir

- Ecole et cinéma : 2 séances (25/03 et 19/05)
- Spectacle au Coléo sur la danse HipHop, CE1 au CM2 (lien avec le cycle danse) le 15/04
- La fête des 100 jours d'école (le 08/04)
- Le carnaval (le 14/04)
- Journée écomobilité (06/05)
- Le cinéma d'animation avec le Studio Patamm (du 30/05 au 03/06).
- Cycle natation (juin).
- Journée à l'écomusée de Grésy sur Isère



11 novembre 2022



SIVU ÉCOLE DES TOURS DE MONTMAYEUR

5 Classes pour 118 élèves dont 14 enfants de la Commune de LA TABLE

Suivi des effectifs à la baisse depuis quelques années :

144 élèves pour 6 classes en 2019.
139 élèves pour 6 classes en 2020
125 élèves pour 5 classes en 2021.

Bilan des projets réalisés 2021-2022 activités selon les classes du PS au CM2

- La Classe de découverte à Valmeinier en mars, bon apprentissage du ski, la découverte du Graph, le vivre ensemble.

- Semaine au Centre Equestre à Ste Hélène du Lac pour les maternelles et



l'art éphémère dit "land art"

CP, différents ateliers, monte, manège balade, volige et connaissance au sein du centre, Très belles journées.

- Cycle natation à la piscine de La Rochette pour les classes de CE1-CE2

- Sortie au Musée de l'Ours des cavernes en Char treuse pour les CE1-CE2

- Intervention de l'USEP pour travailler le Savoir Rouler à vélo

- Elevage

d'insectes, chenilles papillons, Grand Paon de nuit

- Semis et jardinières pour appréhender la croissance des plantes

- La Kermesse de l'école le 18 juin, moment festif apprécié de tous.



Projet graph mis en œuvre sur le bâtiment - avril 2022

Projets éducatifs de l'année 2022-2023

- Projet "cirque" 6 séances des intervenants de la compagnie Acrobat' Circus (La Croix de La Rochette).
- Projet "éducation à l'environnement" avec le partenariat de la FNE et Cœur de Savoie dans le cadre de la Trame verte et bleue et également, intervention d'un chercheur du CNRS, glaciologue, Vincent Favier
- Sorties raquettes fin mars.
- Sortie à la Galerie Eurêka (exposition "Glaciers, une aventure scientifique")

- Circuit découverte dans le vieux Chambéry
- Sortie en montagne pour observer un glacier en juin
- Sortie Forges et Moulin pour visiter la centrale hydroélectrique et le moulin de Pinsot
- Equitation au centre équestre de Ste Hélène du Lac pour les élèves de PS-MS.
- Cycle natation à la piscine de Pontcharra pour les élèves de CE1 et CE2

GROUPE SCOLAIRE BOURGET-EN-HUILE

Rentrée 2022-2023 - Effectifs 42 élèves dont 11 enfants de la Commune de LA TABLE

Bilan des Projets et sorties de l'année 2021-2022

La classe des PETITS :

Le séjour dans les Bauges sur le thème « peinture et montagnes » s'est très bien déroulé. C'était une très belle expérience sur 3 jours. Sortie avec pique-nique autour de l'école fin juin.

La classe des GRANDS :

- Classe de mer, fin juin les élèves ont rejoint en train le Pas-de-Calais pour un séjour de 10 jours avec de nom-

breuses activités, char à voile, musée de la guerre, de la marine et du plus grand aquarium d'Europe, pêche à pied

Journée Mardi

gras et Pancake day Les élèves sont venus déguisés et ont eu un bon goûter. Ils ont fait des jeux en anglais et ont goûté des pancakes.



Cycle natation : 5 créneaux partagés avec l'école de Presle.

Les classes prévoient de reconduire un cycle raquettes et ski de fond (ainsi que le rallye mathématiques).

Projets éducatifs de l'année 2022-2023

La classe des PETITS :

- Sciences : élevage de fourmis.
- La classe participera à la Mat s'éclate avec l'école de Presle, à Saint Jean de Maurienne.

La classe des GRANDS : un cycle rugby (avec intervenant club de Montmélian) et un cycle escrime .

En commun :

- Projet sur toute l'année : « le tour du monde. ». Les classes vont débiter le voyage en Europe, puis en Afrique, en Asie, en Amérique et enfin en Océanie.
- Projet théâtre : L'équipe éducative cherche une nouvelle compagnie suite à la défection de la première.

- EPS : Un cycle natation est prévu pour le mois de juin à la piscine de la Rochette.
- Sciences : Le SIBRECSA interviendra auprès des élèves de CP-CM2 autour du gaspillage alimentaire, un apiculteur viendra aussi au printemps expliquer la vie d'une abeille et son métier.
- EMC : Actuellement, tous les élèves de l'école participent à la semaine de la sécurité. Au programme : parcours de sécurité routière, rencontre avec les gendarmes, les gestes qui sauvent, les dangers domestiques, le harcèlement et la visite de la caserne des pompiers
- Art : les monuments et la culture européenne.

MISE EN GABARIT DE L'IMPASSE DU CODRA AUX VEROLLETS

Création d'une place de dépôt

Travaux réalisés par l'Entreprise Forestier pour un montant de: 15 000.00€ H.T

Financement fonds Européens par l'intermédiaire de la région.



REALISATION DES PERIMETRES DE SECURITES DES CAPTAGES D'EAU POTABLE

Protection des captages des Granges et de chez Legrand. Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise Blanc Frères pour un montant de 106 139.00 € HT

Les travaux sont réceptionnés



MAILLAGE DE RESEAUX

L'acquisition du terrain de Mme Sestier est finalisée
La station de pompage est réalisée et en cours de réception.
La mise en route a été effectuée courant de l'été.
Le montant des travaux s'élève à 364 820.94€ H.T



DEPLACEMENT BASSIN DES PORTIERS

Suite aux travaux de maillage des réseaux, le bassin a été remis en service pour assurer le renouvellement de l'eau sur l'amont du réseau.

Après réfection de la maçonnerie par Alain Cuquat et Fabien Corne, le bassin a été déplacé.

Merci à Clément Jacquemmoz, Benjamin Raymond et Jean Caillet pour leur aide.

Au printemps un panneau en hommage à Jim Sandraz sera apposé sur la fontaine.



FOUR COMMUNAL

La réalisation et la pose de l'avaloir par Clément Jacquemmoz.

Reste à réaliser :

- Sortie en toiture y compris modifications charpente et couverture
- Isolation de la voûte
- Porte de four



INSTALLATION D'UNE TABLE DEVANT L'EGLISE

La Table a été réalisée gracieusement par

Denis DUMAS

Le bois nécessaire à sa réalisation a été offert
par Jacky Moutard

Une deuxième table sera installée place Jim
Sandraz à proximité du four au printemps pro-
chain



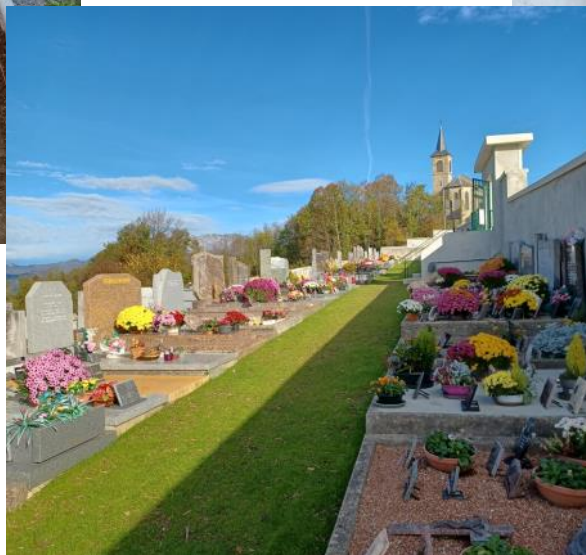
RENFORCEMENT ET VEGETALISATION DES ALLÉES PIETONNES DU CIMETIERE

Les travaux de désherbage, sans produit phytosanitaire désormais interdit, représentent une charge
de travail importante, pour un résultat très médiocre.

Cette année encore malgré l'intervention du chantier jeune l'entretien des allées du cimetière s'est
avéré compliqué. Pour palier à ces difficultés, des travaux ont été réalisés dans les allées
consistant au décaissement des allées existantes et à la mise en place de dalles béton-gazon en
tête des deux allées.

La pose de dalles alvéolaires de stabilisation remplies de terre pour l'engazonnement sur le reste
des allées. Engazonnement avec des graines appropriées. L'entretien se fera désormais
mécaniquement avec une tondeuse.

Montant des travaux : 21 820.00€ H.T réalisés par l'Entreprise Gremen



ARCHIVAGE ET AMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Le tri et le classement des archives de la commune ont été réalisés par les archivistes du Centre de Gestion de La Savoie. Ces travaux ont nécessité six semaines de travail.

Pour permettre le classement des archives communales, des meubles de rangements ont été installés dans la mairie.

Ces travaux d'agencement ont été confiés à l'entreprise Yvan CHRISTIN pour un montant de 10 574.00€ H.T

Le chantier



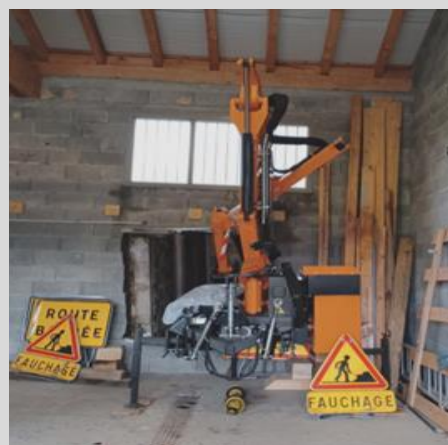
L'archiviste, Léa, au travail



L'agencement

**ACQUISITION DE MATERIEL COMMUNAL****EPAREUSE**

Achat d'une épareuse
pour un montant de : 42 600.00 € T.T.C.



L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ VUILLERMET AU CHEF LIEU

La commune a fait une proposition, et est en attente de la décision du juge des tutelles.

La commune envisage l'achat en vue de la démolition de la propriété bâtie en mauvais état pour sécuriser la circulation dans le village.



LA PROTECTION INCENDIE DU HAMEAU DES PORTIERS ET DES FRUITIERS

Le hameau des Boissards est déjà sécurisé par son réservoir en amont. Afin d'assurer une défense incendie conforme, un poteau incendie doit pouvoir fournir un débit de 60 m³/h à 1 bar (10 mCE) de pression pendant 2 heures et donc disposer d'une réserve dédiée de 120 m³. Il n'y a pas de réserve incendie entre le captage Chez Legrand et les hameaux des Portiers et des Fruitiers. Les réservoirs alimentés par ce captage n'ont pas un volume d'accueil suffisant pour assurer une défense incendie conforme. La commune de La Table sou-

haite donc créer une réserve d'eau sur la parcelle OD0598 afin d'assurer une défense incendie conforme aux exigences réglementaires en termes de pression, de débit et volume disponible sur les hameaux desservis par le captage Chez Legrand. Directement raccordée au réseau d'eau potable, cette réserve devra pouvoir fonctionner en alimentation normale afin d'assurer un renouvellement de l'eau.

Les travaux à réaliser comprennent :

- Les terrassements et remblaiement
- La fourniture et la pose de deux cuves aciers
- Et tous les travaux annexes

Montant des travaux estimé en 2021:
114 000.00 € TTC



SAUVEGARDE DES PONTS

La phase 2 du programme National Ponts a débuté dans notre département. Pour l'instant sept ouvrages de franchissement sont concernés dont un sur notre Commune. Suite au recensement et à l'évaluation de l'état des ouvrages de la commune, des désordres inquiétants ont été constatés sur le pont route de la Tovire sur le Gelon. Les désordres relevés sont le disjointoiement généralisé et de nombreuses pierres descellées, des armatures apparentes dans la partie élargissement et un défaut d'étanchéité

Le bureau d'étude IOA (Ingénierie Ouvrage d'Art) doit faire un diagnostic précis et préconiser les travaux nécessaires pour sécuriser l'ouvrage.



Vente de bois

En ce début d'année 2022, le contexte était très favorable à la vente de bois en Savoie. Les prix d'achat des résineux étaient orientés à la hausse avec respectivement + 36 % pour les sapins et + 21 % pour les épicéas (source : Association des Communes Forestières de Savoie). Cette conjoncture est en partie expliquée par la baisse des importations Européennes en bois Russes, conséquence directe de la guerre en Ukraine.

En ce qui concerne notre commune deux lots étaient proposés à la vente de printemps organisée par l'Office National des Forêts.

Le volume total concerné était de 2 395 m3 sous écorce de résineux (parcelles 3, 29, 30 et 17), essentiellement composé d'épicéas.

Les deux articles ont été vendus respectivement à SA Bois du Dauphiné (Le Cheylas 38) et Scierie Eyraud (Veurey-Voroize 38) pour une rémunération nette de 95 813 € (40 €/m3).

Une seconde vente s'est tenue cet automne où notre commune proposait un lot de 1 746 m3 sous écorce de résineux (parcelle 9). Le lot a été vendu à Scierie de Savoie (Rognaix 73) pour 77 433 € (44 €/m3).

Le marché connaît un tassement en cette fin d'année, notamment sur les résineux. La demande en bois des scieurs est moins soutenue que ce printemps et les prix sont déjà orientés à la baisse. Tendance à confirmer en début 2023.

Révision du Plan d'Aménagement de la Forêt

Le plan d'aménagement est le document de gestion qui est appliqué pour la forêt communale par l'ONF pour une durée de 20 ans. Il permet de lister et prévoir les différentes

interventions à réaliser au cours de cette période : coupes, travaux, reboisements... .

L'ONF a réalisé un travail d'inventaire cet été afin de connaître précisément l'état de notre forêt et notamment la ressource en bois (essences présentes, volumes, qualités, état sanitaire...). Une première rencontre avec le Conseil Municipal a eu lieu le 29 novembre dernier afin de nous présenter les premiers résultats et fixer ensemble les priorités pour les 20 années à venir.

Un mot d'ordre ressort pour le conseil municipal : accompagner notre forêt face au changement climatique afin de préserver notre ressource en bois.

Le nouveau Plan d'Aménagement sera mis en place à partir de 2023.

Problèmes sanitaires - Bostryches



L'année 2022 a connu un été et un début d'automne très chaud (juin à octobre) ainsi qu'une sécheresse marquée (juin à septembre). Il devient de plus en plus évident que ces phénomènes sont liés au changement climatique.

Les épicéas de la forêt communale, déjà fragilisés par les fortes chutes de neige de décembre 2021 (arbres cassés, renversés), ont été massive-

ment attaqués par le « bostryche » (Ips Typographe). Aucun secteur n'est épargné : on constate des arbres secs sur tous les versants (Sud mais aussi Nord ce qui est moins habituel) et jusqu'à 1600 – 1700 m d'altitude.

A noter que toutes les communes de la vallée des Huiles sont concernées par ces attaques.

En ce début d'année ce sont environ 250 m3 de « chablis » (arbres secs ou renversés) qui ont été exploités et évacués de la forêt. De nombreux foyers d'attaques sont apparus cet été/automne et seront exploités dans les meilleurs délais par l'entreprise DURAND de La Croix de La Rochette en lien avec l'ONF.

Dégagement des pistes forestières - chutes d'arbres hiver 2021

De fortes quantités de neige se sont abattues sur la commune en décembre 2021 causant la chute de nombreux arbres en travers des pistes forestières empêchant toute circulation.

Plusieurs chasseurs ont pris l'initiative de rouvrir ces accès au printemps (secteur Champenet et Prévieux – Place à Didier). Qu'ils soient remerciés pour l'important travail accompli.

Le dégagement total des pistes a été assuré d'une main de maître par notre employé communal Alain CUQUAT, aidé par une valeureuse et travailleuse équipe de détenus.



UNE NOUVELLE ANTENNE AU PIC DE L'HUILE

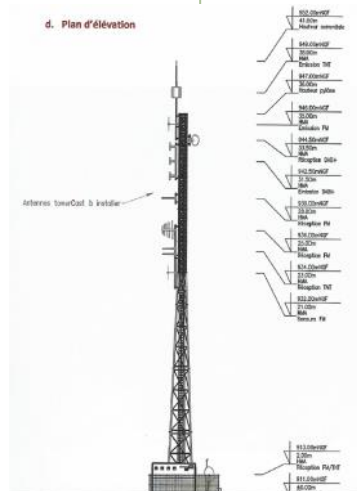
La société Tower Cast, opérateur de TV numérique, a déposé en mairie ce printemps un dossier décrivant la mise en place d'un relais TV numérique sur le site du pic de l'huile. Ce relais vient en plus des deux relais existants (Orange et TDF). Il sera implanté sur un terrain privé acheté par Tower Cast.

Sur ce plan entouré en rouge les relais existants. Ce relais ayant une hauteur 36 m, son implantation nécessite un permis de construire qui a été déposé en mairie et pour lequel la commune a émis un avis **défavorable** motivant sa demande par une dégradation de la vue et son implantation se trouvant sur une zone non constructible. Cette demande a ensuite été transmise au service d'urbanisme de la communauté de communes qui a donné son aval pour la construction de ce relais, celui-ci étant d'utilité publique. De ce fait le permis de construire a été accepté sans contestation possible de notre part.

Précision technique : Pour être tout à fait clair sur l'utilité de ce relais, celui-ci ne servira qu'à améliorer la réception de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) et RNT (Radio Numérique Terrestre) pour les personnes équipés d'an-



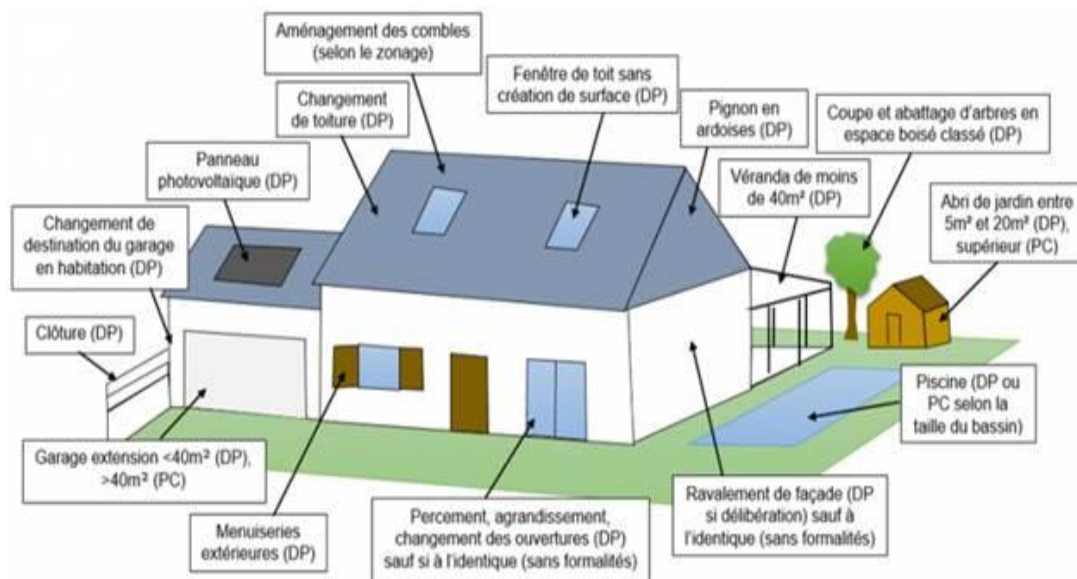
tennes « râteau ». Il n'y aura aucune amélioration pour ceux qui reçoivent la TV via parabole ou box internet et encore moins une amélioration de l'accès internet. Pour terminer voici une projection de la vue une fois l'antenne construite.



QUELLES FORMALITÉS POUR VOS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ?

Création d'une surface de plancher supérieure à 20 m ² _____	> PERMIS DE CONSTRUIRE
Création d'une surface de plancher comprise entre 5 et 20 m ² _____	> DECLARATION PREALABLE
Piscine dont la couverture est supérieure à 1.80 m _____	> PERMIS DE CONSTRUIRE
Piscine non couverte et superficie inférieure ou égale à 100 m ² _____	> DECLARATION PREALABLE
Châssis et serres dont la hauteur est entre 1.80 et 4.00 m et surface au sol inférieure à 2000 m ² _____	> DECLARATION PREALABLE
Les ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, puissance de crête inférieure à 250Kw _____	> DECLARATION PREALABLE
Les changements de destination avec travaux modifiant les structures porteuses ou la façade _____	> PERMIS DE CONSTRUIRE
Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur _____	> DECLARATION PREALABLE

Rappel: Les déclarations préalables peuvent se faire en ligne <https://sve.sirap.fr/#/073289/connexion>
Il sera nécessaire de créer un compte pour le dépôt et suivi de dossier



Nouveaux cerfa d'urbanisme à compter du 1er septembre 2022

Dans le cadre de l'entrée en vigueur des nouveaux CERFA au 1er septembre 2022, de nouveaux imprimés modifiés sont à utiliser. Les modifications apportées font suite à la réforme du recouvrement de la taxe d'aménagement : transfert des DDT à la DGFiP (il n'y a plus de volet fiscal, la déclaration de surface doit se faire auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux sur l'espace sécurité du site www.impots.gouv.fr via le service « biens immobiliers »).

Les Cerfa concernés PA, PC, PCMI, DP, DPMI.

Toutes les informations et les Cerfa sont sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

L'observatoire de la biodiversité : mieux connaître et faire connaître les richesses naturelles

L'observatoire de la biodiversité de Savoie est un outil animé par la Conservatoire d'Espaces Naturels de Savoie (CEN), et financé par plusieurs partenaires dont le Département de la Savoie. Son objectif est de mieux connaître les richesses naturelles du territoire, et de les faire connaître aux habitants.

Pour cela, le CEN travaille en partenariat avec des structures locales, et organise depuis 2014 des inventaires sur des communes où peu d'informations sont disponibles. Pour l'année 2022-2023, le choix a été fait de s'orienter sur le territoire de Cœur de Savoie, qui mène déjà des actions en faveur de la biodiversité dans le cadre du Contrat Vert et Bleu. Ce sont trois communes pour lesquelles peu de données naturalistes sont disponibles qui ont été choisies : Champ-Laurent, La Table et Rotherens.



Des inventaires naturalistes grâce à des associations locales

Depuis cet été, des associations mènent des inventaires de la faune et de la flore grâce à des béné-

voles, afin de déterminer quelles espèces sont présentes. Le premier temps fort a eu lieu le week-end du 2 et 3 juillet, où plusieurs associations se sont retrouvées pour mener les 1ers inventaires. Etant donné que certaines espèces sont visibles uniquement quelques semaines dans l'année, ce travail va se poursuivre jusqu'à l'été 2023.



Des sorties nature gratuites et ouvertes à tous

En complément des inventaires réalisés par les naturalistes, tout un programme de sorties nature est proposé aux habitants. Elles sont gratuites, et encadrées par de nombreuses associations partenaires, sur différents thèmes. Les 1ères ont eu lieu cet automne, et elles se poursuivront jusqu'en juillet 2023. A chaque fois, vous pouvez venir découvrir la biodiversité qui vous entoure : les forêts, les oiseaux les papillons, les poissons, les punaises ou bien d'autres

espèces n'auront plus de secrets pour vous !



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de la Communauté de communes Cœur de Savoie, qui co-anime l'observatoire sur son territoire : <https://www.coeurdesavoie.fr/12957-la-biodiversite-au-fils-des-saisons.htm>

En complément, un concours photos tout au long de l'année

Un concours photos sur le thème de « La biodiversité au fil des saisons » est organisé jusqu'en mai 2023 par la Communauté de communes. Participez dans une ou plusieurs catégories représentant les saisons, et profitez des sorties nature pour prendre vos plus beaux clichés ! Pour plus d'infos :

<https://www.coeurdesavoie.fr/11214-concours-photos-fil-des-saisons.htm>

CONCOURS PHOTOS

**LA BIODIVERSITÉ
AU FIL DES
SAISONS**



**DU 17 SEPTEMBRE 2022
AU 31 MAI 2023**





HÔTEL À INSECTES

Installation, place Jim Sandraz d'un hôtel à insectes, financement 50% Cœur de Savoie et 50% la Région

Ces petits refuges permettront aux insectes de se mettre à l'abri pendant la mauvaise saison. Ainsi nous pourrons compter sur eux aux beaux jours

pour aider les jardiniers à lutter contre les nuisibles sans utiliser de pesticides, ce qui contribue à préserver l'environnement. Longtemps bannis des espaces verts, les insectes retrouvent aujourd'hui leur place pour une meilleure diversité.



Tout le programme 2023 de la biodiversité au fil des saisons sur <http://latable-savoie.com/biodiversite/>

VERGER COMMUNAL :



Cette plantation fait suite à un appel à projet « BIODIVERSITE DANS LES VILLES ET VILLAGES » organisé par Cœur de Savoie. La candidature de la commune pour la création/plantation d'un verger pédagogique a été retenue et ainsi, la commune bénéficie d'un financement complet pour l'acquisition des arbres et arbustes. Le Verger communal a pour ambition de faire comprendre que les variétés traditionnelles sont en voie de disparition. Cet aménagement comprend la plantation d'arbres fruitiers, de variétés anciennes et adaptées au climat de mon-

tagne et la réalisation d'une haie d'espèces à petits fruits.

Une zone de prairie fleurie sera aménagée sur le même site.

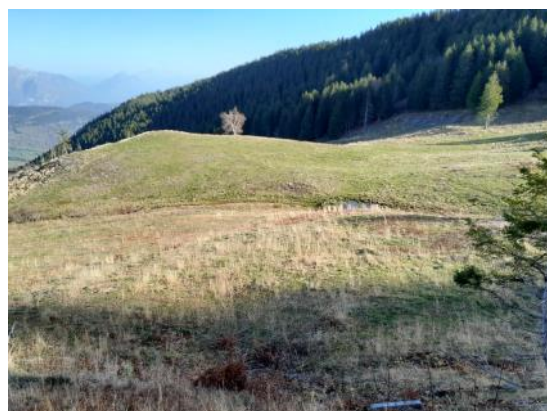
Le site retenu est en priorité sur la parcelle C1238 au Lieu-dit « L'Etraz » et une autre zone de plantations sera réalisée au Villard de la Table.

Si ce projet vous intéresse, si vous voulez y consacrer du temps, vous pouvez vous adresser en mairie pour plus de renseignements.

L'ALPAGE DU CHAMPET

Cette saison, sur l'alpage du Champet en location au GAEC du CHAMPET, l'effectif était de 36 bovins, 17 ovins et 85 caprins du 21 juin au 13 septembre. Monsieur Jacques le berger a accompagné le troupeau avec les chiens de berger et de protection.

Deux attaques de loups les 15 et 27 juillet sont à déplorer.



ACCA LE CHAMPET : SAISON DE CHASSE 2022-2023

PETIT RAPPEL:

Les jours chassés sont indiqués sur l'application « PANNEAU POCKET » de La commune de LA TABLE à savoir:

Samedi, Dimanche, mercredi et tous les jours fériés.

Alors que tous les jours pourraient être chassés selon la loi, l'ACCA a fait ces choix, certaines communes avoisinantes en ont décidé autrement.

SECURITE

Avant la chasse, chaque chef d'équipe donne les consignes de la journée à chaque coéquipier et appose les panneaux de signalement.

La chasse est INTERDITE à 150 mètres de toute habitation occupée.

Ces indications sont nécessaires pour faciliter la cohabitation

avec les promeneurs en villégiature ou néo ruraux.

DEROULEMENT DE LA SAISON DE CHASSE

Mi décembre ont été prélevés:

- 65 sangliers
- 3 cerfs
- 5 chevreuils

Ces animaux ont été chassés dans le respect des règles de sécurité et en toute sérénité.

NOTA:

A la vue de ces chiffres, on remarque une recrudescence de sangliers sur la commune, ce qui entraîne des dégâts importants tant pour les agriculteurs que pour les particuliers.

Pour un partage apaisé de notre belle nature, Restons courtois et compréhensifs !

L'ACCA vous souhaite une bonne année 2023

BASTIEN, 16 ans pour sa première saison de chasse à réussi l'exploit de prélever un cerf de 120 kilos sur la commune.



La chasse au Tétra lyre a été interdite en cours de la saison de chasse



YOGA

Depuis quelques années, le jeudi à 18h30, les yogis se retrouvent pour pratiquer le yoga thaïlandais, une pratique douce d'étirements en conscience de ses gestes, de ses sensations et de ses mobilisation articulaires où la respiration occupe une grande place.

Perturbé pendant 6 semaines (salle occupée par le travail d'archivage de la Mairie), les yogis pourront reprendre leur activité début janvier.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION D'ANIMATION : YAKA !

Depuis novembre 2022: Création de l'association YaKa , elle a pour objectif l'animation du village et de la Vallée des Huiles. Les membres de l'association ont une mine d'idées pour redynamiser le secteur et créer du lien entre les habitants ! Le 1er événement est d'ailleurs fixé au Samedi 8 Juillet 2023 où un festival sera proposé sur le site du Pic de l'Huile . A vos agendas donc pour noter cet événements et ceux à venir .



ASTRO CRABE,

Amis Tablerains bonjour,
Les Astronomes ont de plus en plus de mal à se fier aux prévisions météo; en effet depuis 5/6 ans le ciel est capricieux et très changeant, vous l'avez sans doute remarqué .

Heureusement, la bonne équipe d'Astronomes passionnés d'astronomie, n'hésite pas à monter au Pic sur notre plate-forme dès que le ciel limpide apparaît .

Les mois de Mai et Juin très chaud, nous amenèrent des turbulences à haute altitude, semant à l'occasion du sable sur nos miroirs !! pas cool !
La Nuit des étoiles fut annulée ,
Mais une séance de rattrapage a été proposée le 14 Octobre à l'initiative de Espace Belle-donne dans le cadre du « Mois

de la Nuit » : Belle soirée agrémentée d'une expo dans la salle polyvalente de La Table, qui a eu son petit succès . Les nombreuses photos prises par les Astros du Club (de mieux en mieux équipés) avec le nouveau télescope 400mm enfin opérationnel ! .

Cet automne ,le ciel nous offrait le magnifique spectacle d'une enfilade de planètes: tout au long des soirées , Saturne , Jupiter, Mars et la Lune puis sur le matin Vénus . Uranus et Neptune aussi présentes, n'étaient visibles qu'au télescope . Un vrai festival pour les astrophotographes !
Le soleil ne fut pas en reste

avec quelques belles éruptions .
Des animations sont prévues dans l'hiver ,en souhaitant que la route soit dégagée au moins jusqu'à la plate-forme. Les longues nuits d'hiver sont propices pour l'observation ... et le vin chaud pour la convivialité !
Tout le Club se joint à moi pour vous souhaiter à tous sérénité , santé et des ciels magnifiques .

C.B

MOIS DE LA NUIT**Le 15 OCTOBRE 2022**

Exposition à la salle polyvalente et observation à la plate-forme astronomique du Pic de l'Huile

**LULLIE**

L'association LULLIE (nature-art-patrimoine), qui a réorganisé son bureau et dont le président est Michel LADOUX, a proposé cette année les animations suivantes :

le 7 mai : Accueil des chorales de La Rochette et de Montmélian qui se sont produites au profit de l'Ukraine

le 10 mai : Promenade botanique à la découverte des plantes comestibles avec Catherine Alaphilippe

le 21 mai : Conférence de Gérard Mottet sur les plantes nuisibles du jardin

le 13 juillet : Visites commentées du Moulin à papier de La Tourne et du sanctuaire de Myans

le 7 août : Concert saxophones et accordéon avec Michel Supéra et Éric Comère

le 14 août : Concert de l'Atelier La Mémoire des Voix

(chansons d'hier et d'aujourd'hui)

le 4 septembre : Conférence de Pierre Brugnion sur les seigneurs du Moyen Âge dans la vallée des Huiles

du 15 septembre au 2 octobre : Exposition à La Chapelle Blanche sur le thème du tramway du P.L.A.

le 8 octobre : Sortie découverte et reconnaissance des champignons, plus pique-nique au Champenet (avec Gérard Mottet)

En parallèle, l'association a continué la construction du four communal jusqu'à cet été, où, lors de la réunion de chantier du 13 juin 2022, la mairie a décidé de faire appel à un professionnel.

ECHANGE DE PLANTES Le 30 avril 2022

Organisé par Le SEL des Huiles

Après son assemblée générale le SEL des Huiles (<http://latable-savoie.com/sel-des-huiles/>) a proposé sur la place de l'église un troc-plantes Chacun pouvait apporter des plantes, semis ou graines et repartir avec d'autres. Beau succès pour cette première édition certainement reconduite en 2023.



CONCERT PLACE DE L'EGLISE Le 16 juillet 2022

Organisé par un collectif d'habitants de la commune.

Avec le Groupe MATHAL et Jean-Marc FORAY



CHORALES DE MONTMELIAN ET DE LA ROCHETTE

Le 07 MAI 2022 Organisation LULLIE.



CONCERT SAXOPHONE ET ACCORDEON

Le 7 AOUT 2022 Organisation Lullie.



CONCERT MÉMOIRE DES VOIX

Le 14 AOUT 2022 Organisation Lullie.



LA PROVENCHERE EN FÊTE

Le Samedi 23 juillet 2022, A l'initiative de quelques jeunes habitants du village.



Une fête était organisée «Vers le Bassin du Haut». De nombreux habitants avaient répondu présents de 2 à 86 ans !!! résidents sédentaires, résidents secondaires, le bas et le haut du village se sont côtoyés le temps d'une journée sous un soleil radieux!!! Le bassin a été apprécié pour la fraîcheur des boissons et une baignade pour les plus courageux ! Apéritifs, Boissons, repas partagés tout le monde a participé.

En fin de soirée, quelques notes de musique trompette et saxophone ont clôturé cette belle rencontre.

Un bon moment de convivialité !





CŒUR DE SAVOIE ÉLARGIT SON DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Cœur de Savoie élargit le dispositif **J'éco Réno** en mettant en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour les 5 années à venir. **L'objectif : accompagner ses habitants à rénover leur logement pour gagner en confort, faire des économies d'énergies, et permettre le maintien à domicile.**

SOLIHA Isère Savoie et l'ASDER travaillent main dans la main pour animer cette opération et faciliter le parcours de réalisation de travaux des porteurs de projets. Financés par Cœur de Savoie, les accompagnements de l'ASDER et de SOLIHA sont indépendants, neutres et gratuits pour les ménages.

1. L'ASDER : l'accompagnement à la rénovation énergétique des propriétaires occupants et des copropriétés

Vous êtes propriétaire occupant et souhaitez rénover votre logement, gagner en confort ou faire des économies d'énergie ?

Vous êtes copropriétaire et avez un projet de rénovation énergétique sur votre copropriété ?

L'ASDER vous conseille dans tous vos projets de rénovation énergétique : choix des travaux à réaliser, des matériaux à utiliser, information sur les financements possibles...

Contactez l'ASDER /

- Par téléphone au 04 56 11 99 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi matin,
- Lors de permanences sur le territoire : à Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon-La Rochette, prise de RDV au 04 56 11 99 00.

2. SOLIHA : l'accompagnement à l'adaptation des logements, aux situations de mal-logement des propriétaires occupants et des locataires, le conseil aux propriétaires bailleurs

Vous êtes propriétaire et souhaitez adapter votre logement pour rester autonome ?

Vous êtes propriétaire ou locataire et votre logement est dégradé ou indigne ?

Vous êtes propriétaire bailleur et souhaitez réaliser des travaux dans un logement locatif ?

SOLIHA vous accompagne pour l'adaptation de votre logement, en cas d'ha-

bitat indigne, ou pour la mise en location de votre bien. SOLIHA vous apporte les conseils techniques nécessaires et réalise les dossiers de demande de subventions pour réaliser vos travaux.

Pour contacter SOLIHA :

- Par téléphone au 0 805 030 020,
- Par email à l'adresse : coeurdesavoie@solihha.fr.
- Lors de l'une des permanences sur RDV :

- * le 1er mardi de chaque mois de 9h à 12h à Montmélian, Communauté de Communes de Cœur de Savoie

- * le 2e vendredi de chaque mois de 9h à 12h à Chamoux-sur-Gelon, salle des associations sous la mairie

- * le 3e vendredi de chaque mois de 9h à 12h à Valgelon-La Rochette, Maison France Service

- * le 4e vendredi de chaque mois de 9h à 12h à St Pierre d'Albigny, Maison France Service

Attention : ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'accord des financeurs.

J'éco rénove
en Cœur de Savoie

www.coeurdesavoie.fr

renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr

Pour connaître également toutes les aides et accompagnements proposés par la Communauté de communes dans le cadre du programme j'éco rénove, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet: <https://www.coeurdesavoie.fr/4064-renovation-de-l-habitat.htm>





PASSAGE DE LA COLLECTE EN MULTIMATERIAUX au 1er JANVIER 2023

A partir de cette date, tous les papiers vont se trier avec tous les emballages dans le même conteneur jaune (il n'y aura plus de conteneur bleu pour les papiers). Cette démarche s'inscrit dans la suite du précédent appel à projet CITÉO qui a permis au SIBRECSA d'améliorer ses performances de recyclage en passant à l'extension des consignes de tri en 2019.

LES BIODECHETS

Tout déchet qui est déposé dans le bac des ordures ménagères sera incinéré, or ces déchets biodégradables sont composés d'eau et de minéraux. Est-ce la meilleure solution ?

Que faire de mes déchets organiques ?

Autrement appelés biodéchets (car biodégradables), les déchets organiques sont composés des végétaux issus des jardins ou des espaces verts et des déchets de cuisine et de table.

Engrais naturel ils constituent une ressource importante pour nos sols et une source de nourriture pour les plantations !

Le compostage

Le compostage est un procédé naturel de dégradation aérobie des déchets organiques. Grâce à l'action des décomposeurs, les

êtres vivants acteurs de la transformation de la matière comme les champignons, les bactéries et le célèbre lombric (vers de terre) les biodéchets sont valorisés en compost. En respectant les bonnes conditions de décomposition on obtient au bout de 6 mois à 1 an un terreau naturel et gratuit, pour le plus grand plaisir de nos plantes !

Pourquoi composter ?

Le compostage est un mode de traitement avantageux pour plusieurs raisons.

- Il permet une gestion sur place des biodéchets, ce qui évite leur transport par camion pour ensuite être acheminés à l'usine d'incinération. Les poubelles d'ordures ménagères sont constituées à 30% de biodéchets. Ces mêmes déchets sont composés (environ) à 80% d'eau. Brûler de l'eau est très énergivore. Le coût de collecte et de traitement des ordures ménagères constitue une part importante dans le budget d'une collectivité. Il est donc très important de réduire au maximum la quantité de biodéchets présents dans nos poubelles !

- Le compost est un engrais naturel et gratuit, vos plantes vous diront merci !

Ces pratiques, inspirées du processus de régénération dans la nature, améliorent la fertilité de la terre de nos jardins ou de nos plantes en pot, sans produits chimiques. Un geste doublement bénéfique : **nous réduisons les déchets produits et nous faisons du bien à nos plantations. En plus, c'est facile et c'est gratuit !**

LA DÉCHÈTERIE MOBILE

+ d'infos sur www.sibreca.fr ou au 04 76 97 19 52

La déchèterie mobile du Bourget en Huile sera reconduite pour 2023

Ce que l'on ne veut plus voir sur la commune

ETAT D'UNE PARCELLE APRÈS EXPLOITATION



DÉPÔT DE BOUTEILLES À CÔTÉ DU CONTENEUR



VOLS DE PANNEAUX AUX VEROLLETS ET ROUTE DE PREVIEUX



L'école communale

L'école primaire de La Table accueillait en plus des enfants de la commune, des élèves de la commune de Champlaurant. Pour ces derniers, c'était les parents qui se chargeaient des trajets deux fois par jour. Pour les élèves habitant au Tognet, à La Provenchère ou à Lonsemard, c'était les marches quotidiennes par tous les temps.

On appliquait la semaine de 5 jours, du lundi au samedi, avec le jeudi comme jour de repos. Le jeudi était réservé pour le catéchisme. L'école primaire était composée d'une classe multi sections, la mairie était installée à l'étage entre les deux appartements de fonction.



La classe unique

Dans la rangée du cours préparatoire, on apprenait aux enfants à tenir leur crayon pour faire des lettres. On leur apprenait le tissage sur papier. Une feuille de papier de couleur fendue tous les 7 millimètres, des bandes de papier de même largeur mais de couleurs différentes, on passe un coup dessus, un coup dessous pour obtenir un quadrillage le plus régulier possible. Les filles et les garçons s'essayaient aussi au canevas. Un carton perforé agrémenté d'un dessin, un fil de coton et une aiguille et tout le monde au point de croix.

La classe était organisée avec cinq rangées de bureaux identiques conçus pour deux élèves. Le plateau légèrement incliné dans lequel était inséré deux encriers de porcelaine. Dessous, un rayon pour le rangement des livres et cahiers. Le banc était lié au bureau. L'instituteur, blouse grise, visage austère, lunette à grosse monture ne plaisantait pas avec la discipline. Le tirer des oreilles, des cheveux, les coups de règle sur les doigts étaient monnaie courante. Le bureau de l'instituteur était perché sur une estrade. Derrière, une carte de France et un tableau noir. Tous les élèves portaient une blouse. La commune fournissait le nécessaire, livres, cahiers, ardoises, portes plumes et crayons.

Jusqu'en 1967, la classe était chauffée avec un poêle à bois. L'Instituteur allumait le feu avant l'arrivée des élèves puis, lors des récréations les garçons les plus âgés avaient pour mission le remplissage du poêle.

Chaque année à l'automne le bois pour le chauffage était livré sur la cour. Les élèves selon leur âge, leur force devaient monter les bûches au grenier ou elles étaient stockées. Une fois ce travail exécuté, c'était la récompense.....un verre de limonade et des biscuits secs.



Ensuite venait les rangées des CE1 et des CE2 et l'apprentissage de l'écriture à l'encre avec la plume "sergent-major" ou « JM Paillard ». Les pleins, les déliés et...les taches, d'où l'utilité de la blouse. Dans chaque cahier, un buvard pour sécher l'encre avant de tourner la page, sinon la tache était assurée.

Un travail bien fait était récompensé par un "Bon Point". Dix bons points étaient échangés contre une image. A contrario, un travail bâclé ou un bavardage pouvaient faire l'objet de la confiscation d'un bon point ou d'une punition.



Les élèves passaient du CM1 au CM2 puis au cours de fin d'études qui les préparait au Certificat d'Etudes Primaires, le "certif".

La scolarité était obligatoire jusqu'à 14 ans, Les élèves qui entraient en classe de 6^e partaient en fin de CM2.

Tous les jours, le même rituel. L'instituteur écrivait la date au tableau puis le travail commençait par une leçon de morale, ou un cours d'instruction civique. Tous les mois, on redoutait les contrôles qui s'appelaient "compositions" et dont les notes étaient portées sur le carnet scolaire.

Le certificat d'études:

Cet examen comprenait les épreuves suivantes:

- Une rédaction avec deux sujets au choix
- Une dictée (entre 130 et 150 mots) et l'analyse grammaticale.
- Du calcul avec 2 problèmes et du calcul mental.
- Une épreuve de dessin ou de travail manuel (possibilité de couture pour les filles).
- Une récitation ou un chant. Parmi 6 textes et 6 chants dont la Marseillaise et le Chant du Départ (obligatoire).
- Des questions de sciences.

- Une épreuve écrite d'histoire et de géographie.

Les cours d'éducation physique:

Les cours d'éducation physique se limitaient à la course à pieds, 100 mètres sur la ligne droite de la route de Tournaloup. Activité possible au vue de la faible circulation.

Un portique dressé au fond de la cour sur lequel était accrochées une corde à nœuds, une corde lisse et une barre lisse en bois servait à nos entraînements quotidiens.

L'école de la république:

Le 11 novembre, les élèves étaient chargés de décorer le monument aux morts avec les branches de sapin et de lierre récoltés dans la forêt. Tous chantaient la Marseillaise.

Une fois par an, les élèves étaient chargés de vendre le bleuet et les timbres au profit du comité de lutte contre la tuberculose et des maladies respiratoires.



À la rentrée 1967, une jeune institutrice, mère de deux enfants est nommée à la Table et là commencent les innovations. Le poêle à bois est remplacé par un chauffage au fuel, le tableau noir est remplacé par un tableau magnétique, installation et décoration du sapin de Noël, remise de cadeaux des mains de Monsieur Le Maire. Les travaux manuels ont une grande place dans l'emploi du temps. La réalisation de cadeaux pour les fêtes des mères et des pères, décoration d'objets en bois, pyrogravure.



En fin d'année scolaire, une exposition de travaux réalisés par les élèves était organisée, L'argent récolté était versé à la caisse de la coopérative scolaire.

L'école de La Table, faute d'élèves a fermé ses portes en juin 1972

Paroles d'usité

La Table

C'était une belle école, pleine de cris d'enfants venant de la campagne, de tous âges, par tous temps. Sages comme des images... ou parfois turbulents, Etourdis ou bavarde, mais toujours attachants. Je les ai tous aimés, essayant d'éduquer Ces chères "têtes blondes", souvent très appliquées, Leur faisant découvrir français, histoire, dictée, Ça, redac, grammaire... et tous leurs dérivés... La farqueuse jeunesse les entraînait aussi Dans tous les environs, apprécier leur pays. C'était un temps-bien, mais un temps révolu, L'école s'est endormie, les enfants n'y sont plus! Il faut se souvenir de ces années passées, Rappeler les images du fond de nos pensées, Point trop de nostalgie, mais de beaux souvenirs Lui ont été pour tous un départ d'avenir - Merci pour cette expo ravivant le passé Et pour ces émotions follement réveillées -

POT AU FEU / ON BON BELI

Démarrer à 8h dans l'eau froide

Ingrédients:

- jarret 600g
- Joue 500g
- Plat de côtes 500g
- Oignon: 1
- Clou de girofle : 2
- Gousse d'ail: 2

(cuire 2 à 3 heures à feu doux avec oignons, clous de girofle, ail) et écumer



- Carottes: 5
- Navets ou rutabagas: 4
- Poireaux: 2
- Pommes de terre : 6 (cuire à part)
- Os à moëlle : 2
- Eau: 5 à 6L à saler
- Bouquet garni (Laurier + thym)

1h avant la fin, ajouter carottes et navets (ou rutabaga) et bouquet garni

20 mn plus tard, ajouter les poireaux

10 mn plus tard, mettre les os à moelle (1 ou 2) salés de chaque côté

À midi, on sert.

Et le soir, un bouillon d'oignons ou une soupe de vermicelles



DENEIGEMENT DES POUBELLES ET BOITES AUX LETTRES



La neige complique le ramassage des ordures ménagères et des conteneurs de tri sélectif dans les communes :

Afin de pouvoir collecter les ordures ménagères et de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé à chacun de participer et :

- De déneiger les points de rassemblement
- De ne pas stocker de neige devant
- De retirer la neige des couvercles

Il en est de même pour les accès aux boîtes aux lettres

LE DENEIGEMENT À LA TABLE



La tournée de déneigement est effectuée par l'employé communal, seul, pour l'ensemble des routes communales

Départ du hangar communal, Le Mollard, La Provenchère, Le Villard de La Table, Repidon, Le Folon, Le Plan du Mollard, La serraz, La Martinette, Les Landaz, Les Meiniers, Le Villard de La Table village, Les Boissards, Les Portiers, Les Fruitières, Le Faud, Le Défay, La Provenchère village, Lonsmard, Le Chef-lieu, Le Tognet, L'Etraz, Les Rochers. Cet itinéraire a pour objectif de déneiger en priorité les trajets des transports scolaires, cependant, il est susceptible d'être modifié à l'initiative de l'employé communal aux vues des aléas climatiques.

Les hameaux des Etelles, des Vérollets, des Fugains, des Curtets sont déneigés par Sébastien Vérollet.

RESTEZ INFORMÉ, PRÉVENU, ALERTÉ ! AVEC



La Table – 73110

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

PanneauPocket est disponible sur



**INSCRIPTION SUR
LES LISTES
ÉLECTORALES**

Vous pouvez vous **inscrire tout au long de l'année sur la liste électorale** depuis chez-vous via le site service-public.fr ou en vous présentant en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Prochaine consultation: élections européennes en 2024, sauf surprise constitutionnelle.

**AUTORISATION
D'URBANISME EN LIGNE**

Pour déposer les demandes d'urbanisme par voie dématérialisée :
- par le biais du portail sirap de la commune :
<https://sve.sirap.fr/#/073289>

**CARTES D'IDENTITÉ
PASSEPORT**

Les cartes d'identité et les passeports biométriques sont réalisés dans les Mairies reliées à l'application TES (Titres Electroniques Simplifiés). Les plus proches sont Montmélian et Saint Pierre d'Albigny, Pontcharra, La Rochette. Une pré demande peut être réalisée sur : <https://moncompte.ants.gouv.fr>, pour préparer votre rendez-vous et acheter votre timbre fiscal (si besoin).

**PACTES CIVILES DE
SOLIDARITÉ (PACS)**

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est ouvert aux personnes vivant en couple de même sexe ou de sexe différent. Ce contrat permet à 2 personnes majeures d'organiser leur vie commune. Les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Le Pacs est enregistré en mairie ou chez un notaire.

**RECENSEMENT
CITOYEN**

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une *attestation de recensement*. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC)

CHATS ERRANTS

Pour éviter la maltraitance et la prolifération des chats errants, la commune, par arrêté municipal, a autorisé l'association REGUL'MATOUS à intervenir pour tester, castrer, stériliser et tatouer les chats errants, puis à les relâcher à l'endroit où ils ont été capturés. **APPELEZ LE 04 79 59 82 44**

**MAISON FRANCE
SERVICE**

Allée des Grillons
La Rochette
73110 Valgelon-La Rochette

04 79 65 36 02

La Maison France service Valgelon-La Rochette permet d'entrer en contact avec les administrations :

- Social et santé : CAF, CPAM, MDPH, logement (APL, Loca-pass ...)
- Retraite : CARSAT, ASPA, ...
- Accès aux droits : Maison de la Justice, CIDFF, UDAF ...

Aide administrative : courriers, divers, formulaires, constitution de dossiers, rapports de stage ...

Documentation : études, formations, métiers, santé, culture, transport, jobs d'été, informations locales ...